

CORPORATION DE LA CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER

le 3 juin 2019 Salle du Conseil 415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Carl Grimard, maire suppléant

Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1 Mario Zanth, conseiller du quartier 2 Don Bouchard, conseiller quartier 4

André J. Lalonde, conseiller du quartier 5 Christian Simard, conseiller quartier 6 Michel Levert, conseiller du quartier 7 Diane Choinière, conseillère du quartier 8

Helen Collier, directrice générale

Monique Ouellet, greffière

Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Guy Desiardins, maire

1. Ouverture de la réunion

Le maire suppléant Grimard ouvre la réunion à 20h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-74

Proposée par Christian Simard Appuyée par Michel Levert

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

- 3. **Déclarations d'intérêts pécuniaires** (Aucune)
- 4. **Délégations / Présentations** (Aucune)
- 5. Pétitions / Correspondance (Aucune)
- **6. Avis de motion** (Aucune)

7. Période de Questions/Commentaires (Aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire suppléant Carl Grimard explique que le maire Desjardins fera son rapport sur les CUPR lors de la prochaine réunion.

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Comité de dérogation

RECOMMANDATION COW2019-75

Proposée par Don Bouchard **Appuyée par** Christian Simard

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil confirme que le Règlement no. 2011-33 tel qu'adopté doit demeurer en vigueur ; et

QUE les membres du Comité de dérogation soient rémunérés tel que prescrit.

ADOPTÉE

9.2 Transfert de fonds pour le projet de resurfaçage 2019

RECOMMANDATION COW2019-76

Proposée par Samuel Cardarelli Appuyée par Christian Simard

ATTENDU QUE tous les contrats nécessaires ont récemment été octroyés pour le projet de remplacement de ponceau sur le chemin Landry, incluant une contingence de 10% a été sécurisé; et

ATTENDU QU'un surplus d'approximativement 90 000 \$ est anticipé.

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'autoriser que le budget pour le projet de remplacement de ponceau sur le chemin Landry soit diminué de 373 500 \$ à 318 500 \$; et

QUE la différence, soit le montant de 55 000\$ soit réaffecté au programme capital, soit le resurfaçage du pavé sur la vieille 17 qui par conséquent augmentera ce budget de 175 000\$ à 230 000\$.

ADOPTÉE

9.3 Politique stratégique de gestion des actifs

Suite aux questions, Julian Lenhart confirme que l'ensemble des directeurs ont des connaissances variées sur la gestion des actifs. Il ajoute que suite à

l'approbation de cette politique, un cadre de gestion des actifs sera établi, ce qui permettra une meilleure planification.

RECOMMANDATION COW2019-77

Proposée par Christian Simard **Appuyée par** Diane Choinière

QUE le comité plénier recommande au Conseil municipal d'approuver la politique stratégique de gestion des actifs, tel que présenté dans le rapport INF2019-019.

ADOPTÉE

9.4 Amendement à la stratégie de réhabilitation du chemin Lacroix

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que lors de la réception du rapport de l'étude géotechnique de novembre 2018, la Cité avait déjà entamé les délibérations budgétaires. Il ajoute qu'une analyse du rapport était également nécessaire.

RECOMMANDATION COW2019-78

Proposée par Michel Levert Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE le budget d'immobilisations de 2019 indiquait le financement d'un montant de 525 000 \$ pour pulvériser et asphalter le Chemin Lacroix cette année; et

ATTENDU QU'UNE étude géotechnique a confirmé qu'une section d'environ 400 mètres du chemin va nécessiter une reconstruction complète de la rue à un cout estimé de 390 000 \$ qui nécessitera une augmentation du financement pour le projet; et

ATTENDU QUE le projet de réhabilitation du Chemin Lacroix peut se faire en 2 phases, sur une période de deux ans, soit 2019 et 2020; et

ATTENDU QU'IL sera nécessaire d'obtenir l'approbation du Conseil pour les travaux prévus à la Phase 2 lors des délibérations du budget d'immobilisations de 2020;

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil approuve que les travaux de construction pour la réhabilitation du chemin Lacroix soit fait en deux phases comme suit:

 Phase 1 : Pulvériser et asphalter Chemin Lacroix – Du chemin Gagné d'environ 990 m dans la direction Est. Phase 2 : Reconstruction complète de 400 m de la section faible et pulvériser et asphalter la section restante de 110 m dans la direction Est jusqu'au Chemin Guindon, à être considéré lors des délibérations budgétaires de 2020.

ADOPTÉE

9.5 Révision de la sécurité du chemin Baseline

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que suite à une analyse de la vitesse et de la courbe, l'option recommandée est l'installation d'un garde-corps à 3 câbles, mais qu'un garde-fou peut être installé. Cependant, cela pourrait entraver l'entrée de la propriété.

Sherri Storisson, résidente de la propriété concernée, demande quelle vitesse peut être supportée par le garde-corps à 3 câbles. M. Lenhart explique qu'il ne connait pas la vitesse exacte, mais que si le conseil le désire, d'autres options peuvent être considérées.

RECOMMANDATION COW2019-79

Proposée par André J. Lalonde **Appuyée par** Don Bouchard

ATTENDU QUE le tronçon du chemin Baseline situé entre le 1063 et le 1082 chemin Baseline, a connu de nombreux accidents en raison de la limite de vitesse affichée et de la courbure de la chaussée ; et

ATTENDU QU'une étude de sécurité a été effectuée par le Département pour identifier les améliorations à apporter à ce tronçon du chemin Baseline afin de résoudre les problèmes de sécurité; et

ATTENDU QUE la firme HP Engineering a été retenue pour procéder à l'examen de la sécurité routière sur le chemin Baseline afin d'identifier les améliorations qui pourraient être implémentées pour améliorer la sécurité;

QUE le comité plénier recommande que le Conseil approuve les améliorations énoncées à la section 5 du rapport INF2019-021 et que celles-ci soient implantées dans les meilleurs délais; et

QUE le comité plénier recommande au Conseil de considérer l'adoption d'un règlement visant à réduire la vitesse maximale autorisée sur le chemin Baseline à 40 km/h à partir de l'intersection Baseline et St-Jean/Filion, et ensuite à 40 km/h du 1052 au 1169 chemin Baseline avant de retourner à 80 km/h.

ADOPTÉE

9.6 Services de consultants pour 2019

RECOMMANDATION COW2019-80

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Michel Levert

QUE la réunion du comité plénier soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

9.6. Services de consultants pour 2019

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 20h36 et retournent dans la salle du conseil à 21h.

RECOMMANDATION COW2019-81

Proposée par Mario Zanth Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion du comité plénier.

ADOPTÉE

RECOMMANDATION COW2019-82

Proposée par Mario Zanth **Appuyée par** Don Bouchard

ATTENDU QUE M. Darch a largement participé à l'avancement d'initiatives clés telles que le projet Caron Pond, l'étude sur les redevances d'aménagement et les politiques départementales ;

ATTENDU QUE M. Lalonde a plus de 30 ans d'expérience en gestion des opérations et en temps d'ancien directeur du Service des travaux publics de la Ville de Gatineau, est particulièrement bien placé pour examiner et optimiser la structure et les processus opérationnels de Travaux publics ;

ATTENDU QUE le conseil a approuvé un budget pour des services de consultation de 100 000 \$ dans le rapport FIN2019-014;

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'approuver un budget pour services de consultation de 100 000 \$:

QUE le comité plénier recommande que le conseil autorise que l'Administration dévie de la politique d'approvisionnement en vigueur pour octroyer des contrats

à source unique pour les services de consultant en sous-traitance et que la Directrice générale soit autorisée à signer ces contrats.

ADOPTÉE, telle que modifiée

9.7 Stationnement du parc Deschamps

RECOMMANDATION COW2019-83

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE le comité plénier recommande au Conseil de transférer 36 762\$ de la réserve des chemins et 23 238\$ de la réserve d'équipement vers le projet de stationnement du parc Deschamps, pour établir un budget de 60 000\$, afin de procéder à la construction d'un stationnement le long de la rue Mercury afin de desservir les utilisateurs du parc Deschamps.

ADOPTÉE

9.8 Rapport sur le statut du budget - avril 2019

RECOMMANDATION COW2019-84

Proposée par Diane Choinière Appuyée par Christian Simard

QUE le rapport no. FIN2019-020, étant le rapport financier sur le budget opérationnel pour la période se terminant le 30 avril 2019, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.9 Services de la protection – rapport mensuel (avril 2019)

Suite aux questions et commentaires, Brian Wilson explique que la formation est toujours un défi, à cause de l'éventail de services offerts et parce qu'il y a un roulement parmi les pompiers volontaires.

Suite aux questions, le comité plénier mandate M. Wilson de préparer un rapport relatif aux heures de formation des pompiers.

RECOMMANDATION COW2019-85

Proposée par Christian Simard
Appuyée par Michel Levert

QUE le rapport No. PRO2019-014 au sujet des statistiques mensuelles, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Le conseiller Don Bouchard demande si des moyens peuvent être mis en place dans le but d'informer les personnes plus âgées lors de situations d'urgence comme les tornades. Brian Wilson explique les moyens existent déjà via les télécommunications (télévision/radio/cellulaire).

Le maire suppléant Carl Grimard explique que les lampadaires de la rue Laurier ont besoin d'un rafraichissement de peinture. Julian Lenhart confirme que l'actualisation des lampadaires fera partie du processus d'embellissement de la rue Laurier, lequel sera soumis au comité plénier dans un avenir proche.

11. Ajourneme	nt
---------------	----

Le maire suppléant lève l'assemblée à 21h24.		
Coal Origonal Mains asset fort	Marriage Of Diagram Confficer a diagram	
Carl Grimard, Maire suppléant	Maryse St-Pierre, Greffière adjointe	